

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00903

Numéro SIREN : 632 009 031

Nom ou dénomination : Andre Degueldre Philippe Degueldre et Cie

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2018 sous le numéro de dépôt 16475



20180164752016

DATE DEPOT : 23/02/2018

N° DE DEPOT : 16475

N° GESTION : 1963B00903

N° SIREN : 632009031

DENOMINATION : Andre Degueldre Philippe Degueldre et Cie

ADRESSE : 40 AVE DE VILLIERS 75017 PARIS

MILLESIME : 2016

ANDRE DEGUELDRE, PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 243.918 €

SIEGE SOCIAL : 40 AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS

R.C.S : PARIS B 632 009 031

SIRET : 632 009 031 000 14

A.P.E : 6832 A

Greffier du Tribunal de
Commerce de Paris

26 FEV. 2018

16475
numéro de dépôt



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30/06/2017

L'an deux mil dix sept et le trente juin à onze heures, les associés de la Société par Actions Simplifiée portant la dénomination "ANDRE DEGUELDRE, PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE" au capital de 243.918 € divisé en 16.000 actions nominatives de 15,245 € chacune se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société, sur convocation faite par la Présidence suivant lettres adressées à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric DEGUELDRE en sa qualité de Président. Monsieur Philippe DEGUELDRE, actionnaire présent et acceptant, est appelé comme scrutateur. Monsieur Eric DEGUELDRE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les associés présents ou représentés ou ayant adressé, dans le délai prescrit, des formulaires de vote par correspondance, possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social.

Monsieur François CAILLET représentant la Société de Commissariat aux Comptes INTERNATIONAL AUDIT COMPANY - I A C, Commissaire aux comptes de la société, convoqué suivant les formes légales, est absent et excusé.

En conséquence, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Copies des lettres de convocation adressées aux associés et au Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence à l'assemblée certifiée par le bureau, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31 Décembre 2016 ainsi que les comptes annuels et leurs annexes,
- Le rapport de gestion de la Présidence,
- Les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis Monsieur le Président déclare :

- Que les formules de procuration adressées aux associés par la société étaient accompagnées des documents et comportaient les mentions prévues par les articles R 225-81 et R 225-82 du Code de Commerce,
- Que les documents et renseignements énumérés à l'article R 225-83 de ce même code ont été adressés avant l'assemblée aux associés qui en ont fait la demande, dans les conditions fixées par l'article R 225-88 dudit code,
- Que la liste des associés, arrêtée au seizième jour avant l'assemblée a été tenue à la disposition des associés au siège social quinze avant cette assemblée,
- Et qu'en outre, les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des associés au même lieu, depuis la convocation à l'assemblée.

A savoir :

- La liste des associés,
- Les projets de résolutions présentés par la Présidence,
- L'inventaire, les comptes annuels, la liste des associés, un tableau des affectations de résultat précisant notamment l'origine des sommes dont la distribution est proposée,
- Les rapports de la Présidence et du Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur la situation et l'activité de la société et présentation des comptes annuels pour l'exercice clos au 31 Décembre 2016
- 2- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code du Commerce
- 3- Approbation des comptes, du bilan et opérations de l'exercice 2016
- 4- Quitus à la Présidence, décharge au Commissaire aux Comptes de l'accomplissement de sa mission
- 5- Affectation et répartition des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2016
- 6- Questions diverses
- 7- Pouvoir pour effectuer les formalités légales correspondantes



Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice clos au 31 Décembre 2016 et sur les comptes annuels,
- et la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes titulaire sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

Approuve les comptes annuels dudit exercice comprenant compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice écoulé. Elle donne pour le même exercice décharge au Commissaire aux Comptes de l'accomplissement de sa mission.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 se traduit par un bénéfice de 758.545 €, décide de l'affecter au compte de « Report à Nouveau ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de mettre en distribution une somme de 900 000 € qui sera prélevée sur le compte « Report à Nouveau ».

Chaque actionnaire recevra un dividende de 56,25 € par action. Ce dividende est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée au 2ème alinéa du paragraphe 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte, en tant que de besoin, de la déclaration faite par la Présidence dans le rapport qui a été lu à l'assemblée, précisant qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois précédents exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
2015	480.000	NEANT	NEANT
2014	480.000	NEANT	NEANT
2013	316.000	NEANT	NEANT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte de l'existence des charges ayant fait l'objet d'une réintégration fiscale. Ces dernières sont mentionnées dans le rapport de gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

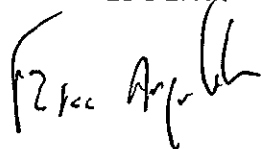
L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie de la présente délibération pour effectuer les formalités légales correspondantes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

Est annexée aux présentes, après avoir été certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, la feuille de présence signée par chacun des actionnaires ayant assisté à la réunion. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture faite.

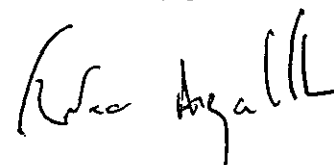
LE PRESIDENT



LE SCRUTATEUR



LE SECRETAIRE



ANDRE DEGUELDRE, PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 243.918 €

SIEGE SOCIAL : 40 AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS

R.C.S : PARIS B 632 009 031

SIRET : 632 009 031 000 14

A.P.E : 6832 A



RAPPORT DE GESTION
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les associés,

1- OBJET DE LA REUNION

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 et de vous présenter notre rapport de gestion au cours de cet exercice. Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Vous allez donc délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur la situation et l'activité de la société et présentation des comptes annuels pour l'exercice clos au 31 Décembre 2016
- 2- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code du Commerce
- 3- Approbation des comptes, du bilan et opérations de l'exercice 2016
- 4- Quitus à la Présidence, décharge au Commissaire aux Comptes de l'accomplissement de sa mission
- 5- Affectation et répartition des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2016
- 6- Questions diverses
- 7- Pouvoir pour effectuer les formalités légales correspondantes

Afin de vous permettre de délibérer en toute connaissance de cause, nous allons dans ce rapport porter à votre connaissance l'activité de la société, au cours de l'exercice, les résultats de cette activité et son évolution possible, les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice à ce jour ainsi que les perspectives d'avenir.

Nous allons vous présenter les comptes annuels que nous soumettrons à votre approbation. Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation, conformes aux dispositions en vigueur, que les années précédentes.

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized, cursive letter 'M' or similar mark.

2- SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE - ARTICLE L. 232-1 DU CODE DE COMMERCE

Le bilan clos au 31 Décembre 2016 se totalise à 33.722.775 € contre 32.502.209 € au 31 décembre 2015.

Pendant cette période, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 9.013.168 € contre 8.961.168 € en 2015, soit une augmentation de 0,58 %.

Nos charges d'exploitation s'élèvent à 8.219.658 € contre 8.101.990 € durant le précédent exercice, soit une augmentation de 117.668 € (1,45 %). Ces dernières se décomposent comme suit :

- Autres achats et charges externes 2.560.021 € contre 2.569.942 € en 2015
Soit une baisse de 9.922 € (-0,39%)
- Impôts et taxes 458.380 € contre 455.843 € en 2015
Soit une hausse de 2.536 € (+0,56%)
- Salaires et charges sociales 4.790.562 € contre 4.817.445 € en 2015
Soit une baisse de 26.884 € (-0,56%)
- Dotation aux amortissements 114.216 € contre 110.707 € en 2015
Soit une hausse de 3.508 € (+3,17%)
- Dotation aux provisions pour risques & charges 296.480 € contre 148.050 € en 2015
Soit une hausse de 148.430 € (+100,02%)
- Autres charges 0 € contre 0 € en 2015

Le montant des investissements, hors prêts aux salariés, réalisés au cours de l'exercice s'élève à 97.634 € et celui de la dotation aux amortissements de 114.216 € comme indiqué ci-dessus.

Notre résultat d'exploitation est bénéficiaire de 930.265 €, il l'était de 1.158.757 € au 31 décembre 2015, soit une baisse de 228.492 € (-19,72 %) qui résulte de l'augmentation des provisions pour risque et charges.

Après imputation d'un résultat financier positif de 345.806 €, d'un résultat exceptionnel négatif de 58.952 €, d'une participation des salariés aux fruits de l'expansion de 119.725 € et de l'impôt société de 338.119 €, il en ressort un résultat bénéficiaire de 758.545 €.

3- EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Au cours de ce nouvel exercice, nous espérons maintenir notre activité au même niveau que celle de 2016. Nos efforts restent orientés sur la maîtrise des coûts afin de compenser les effets de la Loi ALLURE et la baisse des taux d'intérêts. Nous attendons des gains de productivité suite à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion au 1^{er} janvier 2017.

4- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Aucun événement important n'est intervenu entre la clôture de l'exercice 2016 jusqu'à la date d'établissement du présent rapport.

5- ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucun frais, ni dépenses n'ont été affectés au cours de l'exercice écoulé à une quelconque activité de recherche ou de développement.

6- ACTIVITE DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES PAR LA SOCIETE

Notre société ne possède aucune participation dans d'autres sociétés.

7- APPLICATION DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 233-6 DU CODE DE COMMERCE RELATIF AUX PRISES DE PARTICIPATION OU PRISES DE CONTROLE

Néant

8- OBSERVATION DU COMITE D'ENTREPRISE

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 2323-8 du Code du travail.

9- PRESENTATION DES COMPTES, PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 758.545 euros de la manière suivante :

Constatation des résultats disponibles :

- Réserve complémentaire..... 838.667,02 €
- Report à Nouveau 2016..... 1.876.220,26 €

Nous vous proposons d'affecter le résultat au compte de « Report à Nouveau » qui s'établira ainsi à la somme de : 2.634.765,33 euros.

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que notre société a distribué les dividendes ci-dessous au cours des trois précédents exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
2015	480.000	NEANT	NEANT
2014	480.000	NEANT	NEANT
2013	316.000	NEANT	NEANT

Nous vous proposons de distribuer, au titre de l'exercice 2016, 900.000 euros qui seront prélevés sur le compte de Report à Nouveaux.

Vous voudrez bien statuer sur la mise à disposition de cette somme.

Le solde du compte de Report à Nouveaux, soit 1.734.765,33, est affecté au compte de Réserve complémentaire.

10- APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 233-13 DU CODE DE COMMERCE

En application de l'article L 233-13 du code de commerce, nous vous communiquons les informations suivantes :

- Identité des personnes physiques ou morales détenant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital social :
 - Monsieur Philippe DEGUELDRE 49,98 %
 - Monsieur Eric DEGUELDRE 50,02 %
- Modifications intervenues au cours de l'exercice : Néant

11- AUTRES PROPOSITIONS

- › Aucune opération nouvelle, objet des conventions de l'article L 227-10 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice. Votre Commissaire aux Comptes qui en a été régulièrement informé vous présente les conventions intervenues antérieurement et vous donne à leur sujet toutes les informations requises dans son rapport spécial qui sera lu dans quelques instants.
- › Nous vous rappelons qu'à ce jour, les salariés ne détiennent aucune action du capital de la société.
- › Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge au titre de dépenses non déductibles fiscalement, une somme de 16.407 euros, correspondant aux amortissements excédentaires de véhicules de tourisme. L'impôt correspondant s'élève à 5.469 euros.

12- INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous vous communiquons la décomposition au 31 Décembre 2016 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs :

	Année 2015	Année 2016
A 30 jours	199 221 €	275 184 €
A 60 jours	8 433 €	34 099 €
A plus de 60 jours	74 635 €	14 835 €
Soit un total de	282 290 €	324 118 €

En application des dispositions de l'Article D. 441 I, du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Factures reçues

Il n'y a pas de factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Il n'y a pas eu de factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

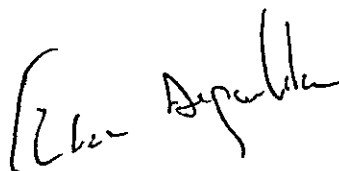
Factures émises

Il n'y a pas de factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Il n'y a pas eu de factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Nous vous prions donc de bien vouloir approuver les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats que nous vous proposons. Nous vous demandons également de donner quitus à la Présidence de sa gestion et acte au Commissaire aux Comptes de ses diligences.

LE PRESIDENT





INTERNATIONAL AUDIT COMPANY

Société de Commissariat aux Comptes

3, rue du Docteur Dumont
92300 Levallois-Perret
Tél : +33 (0)1 41 49 95 50
Fax : +33 (0)1 41 49 95 51
E-mail : grouperges@gcaconseil.com

ANDRE DEGUELDRE – PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE

Société par actions simplifiée au capital de 243 918,43 euros
Siège social : 40 avenue de Villiers
75017 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ANDRE DEGUELDRE – PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

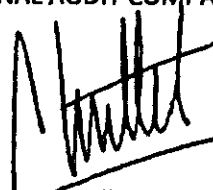
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 13 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes

INTERNATIONAL AUDIT COMPANY



François Cailliet

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

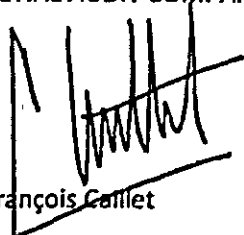
Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Paris, le 13 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes

INTERNATIONAL AUDIT COMPANY



François Gallet

Bilan	BILAN-ACTIF	V.10772
Dossier : DEGUELDRE - Dossier Cabinet DEGUELDRE		Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016 Arrêté à décembre 2016 (Provisoire)

	ANNEEN			ANNEEN - 1
	BRUT	AMORT/PROV	NET	
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais recherche & développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, droits	0	0	0	0
Fonds commercial (1)	121 959	0	121 959	121 959
Autres immob. incorporelles	407 053	404 158	2 895	3 111
Avances, acomptes/immob. incorp.	0		0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Install. techn., mat. indus.	0	0	0	0
Autres immob. corporelles	1 798 551	1 413 056	385 496	406 450
Immobilisations en cours	6 362	0	6 362	0
Avances et acomptes	0		0	0
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées à particip.	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	13 600	0	13 600	17 540
Autres immob. financières	8 602	0	8 602	8 602
TOTAL (I)	2 356 127	1 817 214	538 913	557 662
Mat. premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances, acomptes sur commandes	0		0	0
Clients & comptes rattachés (3)	67 169	0	67 169	217 557
Autres créances (3)	28 517 463	0	28 517 463	381 157
Capital souscrit non versé	0		0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	4 565 925	0	4 565 925	31 310 755
Charges constatées d'avance (3)	33 304		33 304	35 079
TOTAL (II)	33 183 862	0	33 183 862	31 944 548
Charges à rép./ plus. exercices	0		0	0
Primes de remb. des obligations	0		0	0
Ecart de conversion actif	0		0	0
TOTAL GENERAL	35 539 989	1 817 214	33 722 775	32 502 210

44001	BILAN-PASSIF	V.16770
Dossier : DÉGUELDRE - Dossier Cabinet DEGUELDRE		En Euro Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016 Arrêté à : décembre 2016 (Provisoire)

	ANNEEN	ANNEEN - 1
Capital (dont versé:	243 918	243 918
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	0
Ecart de réévaluation (2)	0	0
Réserve légale (3)	24 392	24 392
Réserves statutaires ou contractuelles	838 667	838 667
Réserves réglementées (3) (4)	0	0
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	1 876 220	1 423 875
Résultat de l'exercice	758 545	932 346
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL (I)	3 741 743	3 463 198
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)	0	0
Provisions pour risques	360 000	172 300
Provisions pour charges	141 830	135 350
TOTAL (III)	501 830	307 650
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès établisst de crédit (6)	1 180	2 692 241
Emprunts et dettes financières divers (7)	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 547 617	23 897 357,98
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	326 395	524 297
Dettes fiscales et sociales	1 098 061	1 305 332
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 551	0
Autres dettes	498 398	312 134
Produits constatés d'avance (5)	0	0
TOTAL (IV)	29 479 202	28 731 362
Ecart de conversion passif	0	0
TOTAL GENERAL	33 722 775	32 502 210
(1) Ecart de rééval. incorporé au capital	0	0
(2) Dont Réserve spéciale de rééval. (1959)	0	0
(2) Dont Ecart de réévaluation libre	0	0
(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)	0	0
(3) Dont Réserves réglementées des plus values L.T.	0	0
(4) Dont Réserve relative à l'achat oeuvre	0	0
(5) Dettes et produits const. d'avance à -1 an	0	0
(6) Dont concours bancaires & soldes créd. bq. ccp	0	0
(7) Dont emprunts participatifs	0	0

COMPTES DE RESULTAT EN LISTE

En Euro

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Dossier: DEGUELDRE - Dossier Cabinet DEGUELDRE

Arrêté à: décembre 2016 (Provisoire)

	Année N		Année N - 1
	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue Biens			
Production vendue Services	9 013 168		9 013 168
Chiffre d'affaire net	9 013 168		9 013 168
Production Stockée			
Production immobilisée			
Subvention d'exploitation			1 978
Reprises sur amort. prov., transferts charges			120 660
Autres produits			14 118
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)			9 149 924
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation des stock (Mat. lères, approvis.)			
Autres achats et charges externes (3)			2 560 021
Impôts, taxes et versements assimilés			458 380
Salaires et traitements			3 470 678
Charges Sociales			1 319 885
Dotations aux amortissements sur immobilisations			114 216
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			296 480
Autres charges			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)			8 219 658
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			930 265
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers de participation (5)			
Produit d'autres valeurs mobil. et créances d'actif (5)			
Autres intérêts et produits assimilés (5)			345 806
Reprises sur provisions et transferts charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cession de valeurs mobilières			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			345 806
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (6)			729
Différences négatives de change			
Charges nettes s. cession valeurs mobil. placem.			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)			729
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			345 076
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 275 342

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

V.18644

En Euro

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Dossier : DEGUELDRE - Dossier Cabinet DEGUELDRE

Arrêté à : décembre 2016 (Provisoire)

	Année N	Année N - 1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 436	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 436	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	61 388	44 565
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	61 388	44 565
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	(58 952)	(44 565)
PARTICIPAT DES SALAIRES AUX FRUITS DE L'EXPANS. (IX)	119 725	154 006
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	338 119	404 049
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	9 498 165	9 638 240
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 739 620	8 705 894
BENEFICE	758 545	932 346
(1) Dont produits nets partiels sur oper. L.T.		
(2) Dont prod. expl. sur exerc. antérieurs		
(3) Dont crédit-bail mobilier		
(3) Dont crédit-bail immobilier		
(4) Dont charges exploitation sur exerc. antérieurs		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

ANDRE DEGUELDRE PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Aux termes de la mission qui lui a été confiée, la société ATISSE EXPERTISE sise 7 rue du colonel Moll à PARIS (75017), représentée par Sébastien BACOU, Expert-comptable, déclare que les comptes annuels se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2016 caractérisés par les données ci-dessous indiquées :

TOTAL DU BILAN	:	33 722 774 €
CHIFFRE D'AFFAIRES	:	9 013 168 €
TOTAL DES PRODUITS	:	9 498 164 €
TOTAL DES CHARGES	:	8.739 619 €
RESULTAT	:	758 545 €

Ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise.

Les comptes au 31/12/2016 sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les Règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et 2016-07 du 4 novembre 2016).

A Paris, le 15 Juin 2017

DEGUELDRE & CIE
Au capital de 243 918 €

40 avenue de Villiers
75017 - PARIS

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, caractérisés par les données suivantes :

TOTAL DU BILAN	:	33 722 774 €
RESULTAT EXERCICE	:	758 545 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en date du 15 Juin 2017.

Sommaire de l'annexe

ANNEXE 1.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
ANNEXE 2.	ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE.....	7
ANNEXE 3.	ETAT DES AMORTISSEMENTS.....	8
ANNEXE 4.	ETAT DES PROVISIONS	9
ANNEXE 5.	ETAT DES ECHEANCES ET DES DETTES.....	10
ANNEXE 6.	PRODUITS A RECEVOIR.....	11
ANNEXE 7.	CHARGES A PAYER.....	12
ANNEXE 8.	CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	13
ANNEXE 9.	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	14
ANNEXE 10.	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	15
ANNEXE 11.	VENTILATION DE L'IMPOT.....	16
ANNEXE 12.	ENGAGEMENTS FINANCIERS	17
ANNEXE 13.	EFFECTIF MOYEN	18
ANNEXE 14.	AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS.....	19

Annexe 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

➤ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue :

✓ Logiciel	1 an (L)
✓ Agencements et aménagements	5-7 ou 10 ans (L)
✓ Matériel de transport	5 ans (L)
✓ Mobilier et matériel de bureau	5 ans (D)

➤ Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

➤ Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

➤ Changement de présentation

Selon la recommandation ANC 207-03 du 10/03/2017, les comptes de mandants présentés à l'actif du bilan ont été reclassés du poste « Disponibilités » au poste « Autres créances ». Au 31/12/2016, ces comptes représentaient un montant de 28 147 253 €.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 2. ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'étab, rech et Developmt	(I)	0	0	0
Autres postes d'Immob Incorporelles	(II)	527 240	0	1 772
Terrains		0	0	0
Sur sol propre		0	0	0
Constructions		0	0	0
Sur sol d'autrui		0	0	0
Install géné, agencements et aménagt		0	0	0
Install techniques, mat et outillage indust		0	0	0
Inst gener, agenc, aménagt divers		761 028	0	74 370
Autres immobilisations corporelles		166 440	0	0
Matériel de transport		779 809	0	16 901
Matériel de bureau et inform, mobilier		0	0	0
Emballages récupérables		0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	6 361
Avances et acomptes		0	0	0
TOTAL (III)		1 707 278	0	97 634
Participations évaluées par mises en équivalence		0	0	0
Autres participations		0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisation financières		26 141	0	10 200
TOTAL (IV)		26 141	0	10 200
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		2 260 660	0	109 606

		Diminutions		Valeur Brute fin d'exercice	Réévaluation légale
		Virements postes à postes	Cessions ou mises en équivalence		
Frais d'étab, rech et Developmt (I)		0	0	0	0
Autres postes d'Immob Incorp (II)		0	0	529 012	0
Terrains		0	0	0	0
Sur sol propre		0	0	0	0
Sur sol d'autrui		0	0	0	0
Install gén, agencements et aménagt		0	0	0	0
Install techn, mat et outillage indust		0	0	0	0
Inst gener, agenc, aménagt divers		0	0	835 399	0
Matériel de transport		0	0	166 440	0
Matériel de bureau et inform, mobilier		0	0	796 711	0
Emballages récupérables		0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	6 361	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL III		0	0	1 804 912	0
Particip évaluées par mises en équiv		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immob financières		0	14 140	22 201	0
TOTAL IV		0	14 140	22 201	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		0	14 140	2 356 126	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 3. ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissements Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements Fin d'exercice
Frais d'étab, rech et Developmt (I)	0	0	0	0
Autres postes d'immob incorp (II)	402 169	1 988	0	404 158
Terrains	0	0	0	0
Construct Sur sol propre	0	0	0	0
Construct Sur sol d'autrui	0	0	0	0
Construct Install géné, agencements et aménagt	0	0	0	0
Construct Install techn, mat et outillage indust	0	0	0	0
Inmo corp Inst gener, agenc, aménagt divers	488 875	62 708	0	551 583
Inmo corp Matériel de transport	106 356	22 472	0	128 828
Inmo corp Matériel de bureau et inform, mobilier	705 596	27 046	0	732 642
Inmo corp Emballages récupérables	0	0	0	0
TOTAL III	1 300 828	112 226	0	1 413 054
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 702 998	114 214	0	1 817 212

Ventilation des amortissements				Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
Frais etab, rech Dev (I)	0	0	0	0	0
Immob incorp (II)	1 988	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0
Construct Sur sol propre	0	0	0	0	0
Construct Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0
Construct Instal géné, agencets	0	0	0	0	0
Construct Instal techn, outill indust	0	0	0	0	0
Inmo corp Inst gener, aménagt divers	62 708	0	0	0	0
Inmo corp Matériel de transport	22 472	0	0	0	0
Inmo corp Mat de bureau, info, mob	21 193	5 853	0	0	0
Inmo corp Emballages récupérables	0	0	0	0	0
TOTAL III	106 373	5 853	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	108 361	5 853	0	0	0

	Montant Net Début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exerc.	0	0	0	0
Primes de rembours des obligations	0	0	0	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 4. ETAT DES PROVISIONS

	Provisions Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions Fin d'exercice
Provisions réglementées				
Provisions reconstit gisements miniers	0	0	0	0
Provisions pour investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausses des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
Prov fiscales implant étranger av 92	0	0	0	0
Prov fiscales implant étranger ap 92	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	172 300	290 000	102 300	360 000
Provisions pour garanties données	0	0	0	0
Provisions pour pertes marchés	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions et obligations	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions renouvellement des immob	0	0	0	0
Provisions pour grosses réparations	55 000	0	0	55 000
Provisions charges soc et fisc sur CP	0	0	0	0
Autres provisions risques et charges	80 350	6 480	0	86 830
TOTAL II	307 650	296 480	120 300	501 830
Provisions pour dépréciation				
Incorporelles	0	0	0	0
Corporelles	0	0	0	0
Sur Titres en équiv	0	0	0	0
immobilisations Titres participat°	0	0	0	0
Autres immo fin	0	0	0	0
Sur stocks et encours	0	0	0	0
Sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions dépréciations	0	0	0	0
TOTAL III	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	307 650	296 480	120 300	501 830

Dont dotations
et reprises

d'exploitation
financières
exceptionnelles

296 480	120 300
0	0
0	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 5. ETAT DES ECHEANCES ET DES DETTES

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif Immo	Créances rattachées à des participations	0	0	0
	Prêts	13 600	9 700	3 900
	Autres immobilisations financières	8 601	0	8 601
Actif circulant	Clients douteux ou litigieux	0	0	0
	Autres créances clients	67 169	67 169	0
	Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
	Personnel et comptes rattachés	69	69	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
	Impôts sur les bénéfices	185 173	185 173	0
	Etat et autres collectivités publiques	172 990	172 990	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0
	Autres impôts et taxes	0	0	0
	Divers	0	0	0
	Groupes et associés	0	0	0
	Débiteurs divers	11 977	11 977	0
Charges constatées d'avance		33 304	33 304	0
TOTAL		492 883	480 382	12 501

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 an à l'origine	1 180	1 180	0	0
	+ 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		326 395	326 395	0	0
Personnel et comptes rattachés		393 236	393 236	0	0
Sécurité sociale et autres org. sociaux		311 277	311 277	0	0
Etat et autres collectivités publiques	IS	0	0	0	0
	TVA	377 671	377 671	0	0
	Obligations	0	0	0	0
	Autres impôts	15 875	15 875	0	0
Dettes sur immos et comptes rattachés		7 551	7 551	0	0
Groupe et associés		0	0	0	0
Autres dettes		498 397	498 397	0	0
Dettes représent. de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL		1 931 585	1 931 585	0	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 6. PRODUITS A RECEVOIR

		Montants des produits à recevoir	Montant
	2678	Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	0
	2688	Intérêts courus sur créances rattachées à des sociétés en participation	0
	2768	Intérêts courus sur autres immobilisations financières	0
COMPTES DE TIERS	4098	R.R.R à obtenir avoir non reçus	0
	4181	Clients - factures à établir	34 427
	4188	Clients - intérêts courus	0
	4287	Personnel - produits à recevoir	0
	4387	Organismes sociaux - produits à recevoir	0
	4487	Etat - produits à recevoir	0
	4558	Intérêts courus sur comptes d'associés	0
	4588	Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	0
	4687	Produits à recevoir sur débiteurs et créditeurs divers	11 978
COMPTES FINANCIERS	5088	Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs assimilés	0
	5188	Intérêts courus à recevoir	3 321
TOTAL			49 726

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 7. CHARGES A PAYER

		MONTANT DES CHARGES A PAYER	MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
	1688	Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	0
	1788	Intérêts courus sur dettes rattachées à des participations	0
COMPTE DE TIERS	4081	Fournisseurs - factures non parvenues	2 277
	4084	Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	0
	4088	Fournisseurs - intérêts courus	0
	4198	R.R.R. à accorder, avoirs à établir	0
	4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	225 487
	4284	Dettes provisionnées pour participation des salariés	0
	4286	Personnel - autres charges à payer	523
	4380	Charges à payer aux organismes sociaux	533
	4382	Charges sociales sur congés à payer	101 469
	4480	Charges à payer à l'état	15 875
	4558	Intérêts courus sur comptes d'associés	0
	4588	Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	0
	4686	Charges à payer sur débiteurs et créditeurs divers	498 398
COMPTES FINANCIERS	5186	Intérêts courus à payer (banques, établissements financiers et assimilés)	0
	5198	Intérêts courus sur concours bancaires courants	0
TOTAL			844 562

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 8. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges	Montant d'exploitation	Montant hors exploitation
Sous-traitance informatique	833	
Location matériel de bureau	9 994	
Entretien locaux	2 687	
Entretien matériel de bureau	7 213	
Assurances	3 506	
Documentation	1 635	
Frais postaux	62	
Mission et réception	666	
Médecine du travail	6 708	
TOTAL	33 304	0

Produits	Montant d'exploitation	Montant hors exploitation
TOTAL	0	0

Annexe 9. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

ACTIONS / PARTS SOCIALES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- Composant le capital social au début de l'exercice	16.000	15,24 €
- Emises pendant l'exercice		
- Remboursées pendant l'exercice		
- Composant le capital social en fin d'exercice	16.000	15,24 €

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 10. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

I - Répartition par secteurs d'activité		Montant
Activité 1	Honoraires syndic	8 057 535
Activité 2	Honoraires transactions	838 882
Activité 3	Honoraires administrations	116 751
TOTAL		9 013 168

II - Répartition par marchés géographiques		Montant
	France	9 013 168
TOTAL		9 013 168

	France		Etranger		TOTAL	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Activité 1	8 057 535	8 043 744			8 057 535	8 961 168
Activité 2	838 882	709 512			838 882	709 512
Activité 3	116 751	207 913			116 751	207 913
TOTAL	9 013 168	8 961 168	0	0	9 013 168	8 961 168

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 11. VENTILATION DE L'IMPOT

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant (1)	1 275 341	418 395
Résultat financier	345 076	115 025
Résultat exceptionnel	-58 952	- 18 673
Résultat comptable	758 545	338 119

- Dont transferts de charges : 18 360 € qui correspondent aux avantages en nature accordés aux salariés : 4 917 €

(1) Détail du Résultat Exceptionnel :

Charges	Montant
Amendes	2 932
Litiges	58 456
TOTAL Charges	61 388
Produits	
Pour ordre	2 436
TOTAL Produits	2 436

Annexe 12. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	TOTAL	Au profit de				
		Dirigeant	Filiales	Participat°	Autres entrep liées	Autres
Avals						
Cautions						
Effets escomptés non échus						
Autres engagements donnés						
TOTAL	0	0	0	0	0	0

Engagements reçus pour 2016						
Catégories d'engagements	TOTAL	Au profit de				
		Dirigeant	Filiales	Participat°	Autres entrep liées	Autres
Gestion Immobilière						35 000 000
Transactions						110 000
Intermédiaire en Assurance						400 000
Autres engagements reçus						
TOTAL	0	0	0	0	0	35 510 000

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe 13. EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	TOTAL
Cadres	25		25
Agents de maîtrise et techniciens	1		1
Employés	59		59
Ouvriers			0
TOTAL	85	0	85

Annexe 14. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS1- Engagement en matière de retraite

Le montant des engagements de la société en matière de pensions, de compléments de retraite d'indemnités et d'allocations en raison de départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel a été déterminé en suivant les recommandations des normes IAS (IAS19) avec les hypothèses de calcul suivantes :

▪ Date de calcul de l'engagement	31 décembre 2016
▪ Age de départ	65 ans
▪ Taux de charges sociales	pour les cadres : 42 % pour les non cadres : 40 %
▪ Taux d'actualisation	1,5 %
▪ Taux de progression prévisible des salaires	1 %

La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV 88/90.

La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

Les indemnités de fin de carrière à verser s'élèvent à 1 141 344 euros.

La valeur probable des indemnités à verser s'élève à 804 657 euros

La valeur actuelle probable des indemnités à verser s'élève à 632 266 euros

La dette actuarielle s'élève à 328 502 euros

La charge normale de l'exercice est de 20 660 euros

L'en-cours disponible au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 285 122,13 € fin 2016 ; aucun versement de notre part est intervenu en 2015.

2- Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre du contrôle légal des comptes annuels en 2016, s'élève à 15 168 €.

3- Crédit impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a été comptabilisé en compte de charges de personnel (compte 6490000) pour un montant de 119 155 euros.



INTERNATIONAL AUDIT COMPANY

Société de Commissariat aux Comptes

3, rue du Docteur Dumont
92300 Levallois-Perret
Tél : +33 (0)1 41 49 95 50
Fax : +33 (0)1 41 49 95 51
E-mail : groupegca@geaconseil.com

ANDRE DEGUELDRE – PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE

Société par actions simplifiée au capital de 243 918,43 euros
Siège social : 40 avenue de Villiers
75017 Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016